

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
ARDÈCHE

DELIBERATION N° 2015/07

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE

Séance du 11 février 2015

L'an deux mille quinze et le onze février à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr André VOLLE.

Date de convocation : le 02 février 2015.

Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 13 votants : 15

Résultat du vote : Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 1

Présents : VOLLE – BEUGNET – CROZIER – TESTON – GRENIER – HILAIRE – CORNET – LEBRAT – RIFFARD – BOUNIARD – PIQUEMAL – EUVRARD - GAUTHIER

**Excusés : Mme RAMUS a donné procuration à Mme CROZIER
Mr JOLLIVET a donné procuration à Mr VOLLE**

Mme Marie-France LEBRAT a été élue secrétaire de séance

Objet : Participation communale pour le voyage scolaire de la classe de CM1-CM2 de l'école publique en juin 2015.

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité des membres présents :

- **DECIDE** de participer à une sortie « Classe de découverte 2015 » à Londres du 1er juin 2015 au 05 juin 2015 de la classe de CM1 – CM2 de l'école primaire publique.

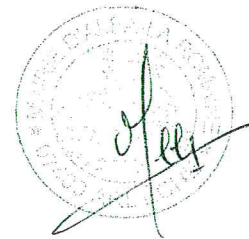
.../...


AU
2015/018

- **PRECISE** que le montant attribué sera de 11.00 € par nuit et par élève d'Alba La Romaine uniquement, soit suivant l'effectif prévisionnel avant départ de 968.00 € (22 élèves d'Alba pour 4 nuits).
- **PRECISE** que cette participation sera versée à la coopérative scolaire primaire publique sur production par les instituteurs de l'état des effectifs ayant réellement participés à la sortie.
- **DECIDE** également de reverser sur le compte de la Coopérative Scolaire toutes les subventions attribuées par le Département de l'Ardèche à l'école primaire publique et qui seraient versées à la Commune.
- **PRECISE** que ces participations seront reversées après réception du Conseil Général de l'avis de versement indiquant le montant exact des subventions.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE le 11 février 2015.

Pour copie conforme,
Alba La Romaine,
Le 12 février 2015.
LE MAIRE
André VOLLE.



 REÇU A
LA PREFECTURE LE
16 FEV. 2015

.../...